



## Dossier Sponsors



Nianing  
(Sénégal)

# Construction au Sénégal d'une maison d'hôtes adaptée aux PMR



**IBAN : BE02 9799 7610 4840**

BIC : ARSPBE22.

Communication: « Don + Nom + Adresse email ou téléphone ».

L'Asbl Décalage étant agréée en tant qu'institution pouvant délivrer des attestations fiscales, tout don de 40€ ou plus vous donnera droit à une déduction fiscale de 45%.



## Projet OASIS ROLAND

Demande de dons pour une maison accessible à des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).  
Projet en cours de réalisation par l' ASBL Décalage à Gandiol-Nianing au Sénégal.

---

### ASBL Décalage : qui sommes-nous ?

L' ASBL a été créée le 07 Juin 2001. Son bureau est situé au n°11 rue au Bois à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.

Son **objectif** est la promotion en Belgique ou à l'étranger de l'intégration des personnes handicapées à travers la rencontre entre personnes valides et moins valides. Elle veut susciter la réflexion et interpeller les autorités sur les difficultés rencontrées par les personnes présentant un handicap physique.

Elle a pour **objet** notamment l'organisation de séjours, voyages, excursions en Belgique ou à l'étranger. Elle organise et participe à des activités récréatives, adaptées ou accessibles aux PMR. Elle met également à disposition de ses membres du matériel adapté leur permettant de participer aux activités.

Vous trouverez plus de détails sur son fonctionnement, ses activités passées et futures sur le site : <https://www.decalage.be>

### Le Projet

En 2020 l'ASBL Décalage a reçu un legs en duo d'un montant de **142.770€** d'un de ses membres, Roland, ancien président.

Après un sondage auprès de tous nos membres, l'Assemblée Générale a clairement opté pour un investissement durable perpétuant la mémoire de Roland.

Ainsi, il a été décidé de construire au Sénégal, un hébergement accessible pour toute personne à mobilité réduite et leurs accompagnateurs.

Pourquoi le **Sénégal** ? Le climat y est favorable et bénéfique pour les PMR. Il offre un accès direct depuis la Belgique, une facilité linguistique, des coûts abordables et des possibilités d'échanges interculturels enrichissants.

La construction se fera à Gandiol – Nianing et comportera une maison d'hôtes, une piscine, 2 bungalows et un logement pour le gardien. Cette propriété sera entourée d'un mur d'enceinte et équipée d'un portail sécurisé. Un jardin fleuri et des arbres fruitiers agrémenteront le site.

- **La maison d'hôtes** se composera de 3 chambres (pouvant accueillir chacune deux à trois personnes) avec chacune une salle de bain adaptée, une salle de séjour, une buanderie, un garage et une terrasse. Tous ces locaux seront entièrement accessibles pour une personne se déplaçant en chaise roulante.



- **La piscine** apportera aux personnes en situation de handicap, détente et possibilité de pratiquer de l'exercice physique dans des conditions optimales.
- **Les 2 bungalows** permettront d'accueillir chacun un PMR et un accompagnant. La construction de ces bungalows se fera dans un deuxième temps.
- **La maison du gardien** pourra loger un couple, en charge du gardiennage et de l'entretien.

## Organisation sur place

Le centre sera opérationnel toute l'année.

Une agence locale de conciergerie se chargera des réservations et de l'accueil des locataires dès leur arrivée à l'aéroport et ce en concertation avec l'ASBL Décalage.

Le tarif sera au niveau des prix pratiqués dans la région.

Selon les fonds que nous pourrions mobiliser, l'ASBL Décalage pourrait acquérir aussi un véhicule adapté pour découvrir le pays et faciliter sa logistique sur place.

## La vie sur place

Dans l'esprit de l'ASBL Décalage, des rencontres et activités de découverte avec la population locale seront encouragées. Dans cette perspective, des contacts ont déjà été pris, la région étant désireuse de développer un tourisme de rencontres.

## Où en est le projet actuellement ?

En 2021, l'ASBL a fait l'acquisition d'un terrain de 18 ares, situé dans le village de Gandiol-Nianing.

Le terrain est situé en zone rurale, à 4 km de la côte Atlantique, à 50 km de l'aéroport de Dakar.

En 2022, le mur d'enceinte et la maison du gardien ont été construits

À ce jour, les dépenses effectuées et engagées s'élèvent à **50.185€**

Les plans de la maison principale et des bungalows ont été réalisés et vérifiés par un architecte sénégalais dans le respect des réglementations locales. Un cahier des charges administratives et un cahier des charges techniques ont été complétés.

Sur base de ces cahiers de charges des devis ont été demandés à 4 entrepreneurs locaux. Ils ont remis prix en Janvier 2024 .

---

Décalage ASBL - Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles - Belgique

Tél : +32 (0)2 852 74 70 - Gsm : +32 (0)489 550 309

E-mail : [info@decalage.be](mailto:info@decalage.be) - Site web : [www.decalage.be](http://www.decalage.be)

Compte IBAN : BE02 9799 7610 4840 - BIC : ARSPBE22

N° d'entreprise : 0474.896.855 - RPM Bruxelles



Sur base de ces devis, les estimations des différents lots s'élèvent à : **164.000€**

Maison principale :	104.000€
Piscine :	20.000€
2 Bungalows :	30.000€
Panneaux photovoltaïques :	10.000€

Il faut prévoir un budget supplémentaire de 20.000€ pour équiper les logements de façon à les rendre habitables (meubles, matelas, linge de maison, rideaux, matériel d'entretien, .....). Nous estimons que le budget global, s'élèvera donc à 240.185€ se détaillant comme suit :

164.000€ selon devis reçus  
20.000€ d'aménagement  
6.000€ de réserve pour imprévus  
50.185€ déjà déboursés

Tenant compte du legs de 142.770€, le financement résiduel s'élève à **97.415€**.

**Nous recherchons des donateurs susceptibles de nous aider à couvrir ce solde, afin de finaliser ce projet.**

**Convaincu par notre projet, vous pouvez nous soutenir en effectuant un versement bancaire du montant de votre choix sur le compte de l'asbl Décalage :**

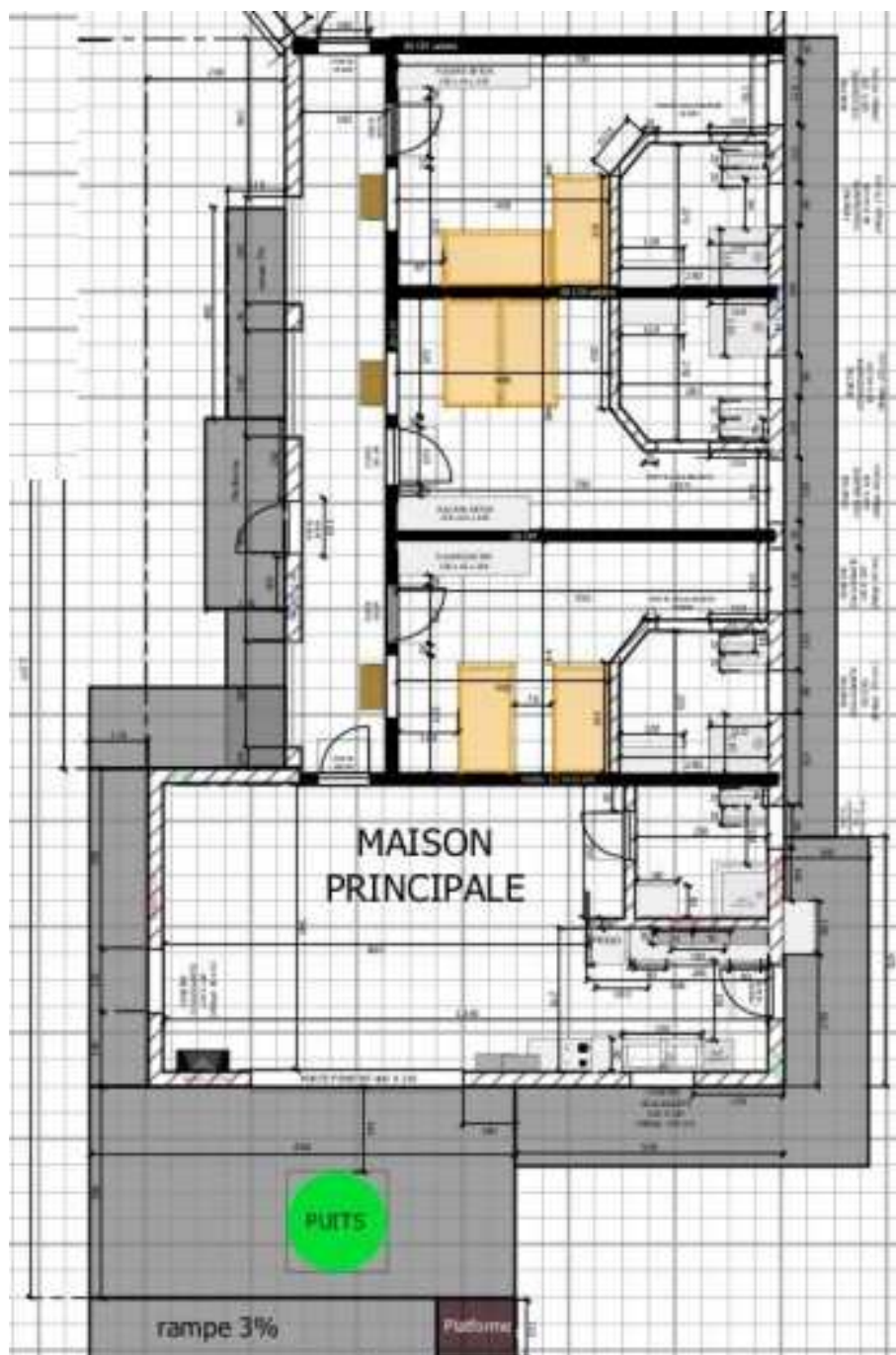
**IBAN BE02 9799 7610 4840 / BIC ARSPBE22.**

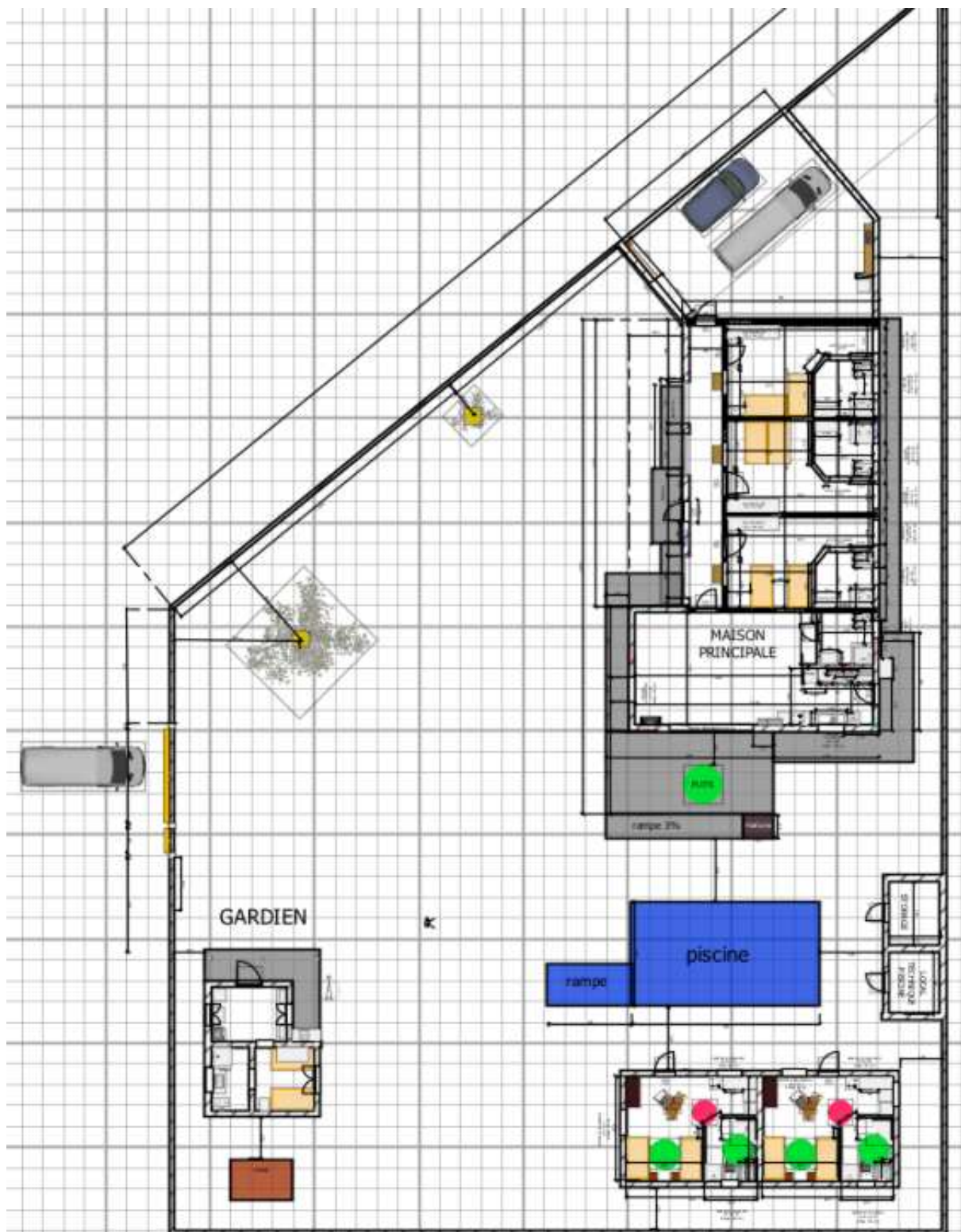
**Communication: « Don + Nom + Adresse email ou téléphone ».**

**L'Asbl Décalage étant agréée en tant qu'institution pouvant délivrer des attestations fiscales, tout don de 40€ ou plus vous donnera droit à une déduction fiscale de 45%.**

Pour info, à partir de l'année 2024, le ministère des finances exige que nous fournissions le numéro national de chacun de nos donateurs.

Annexe :





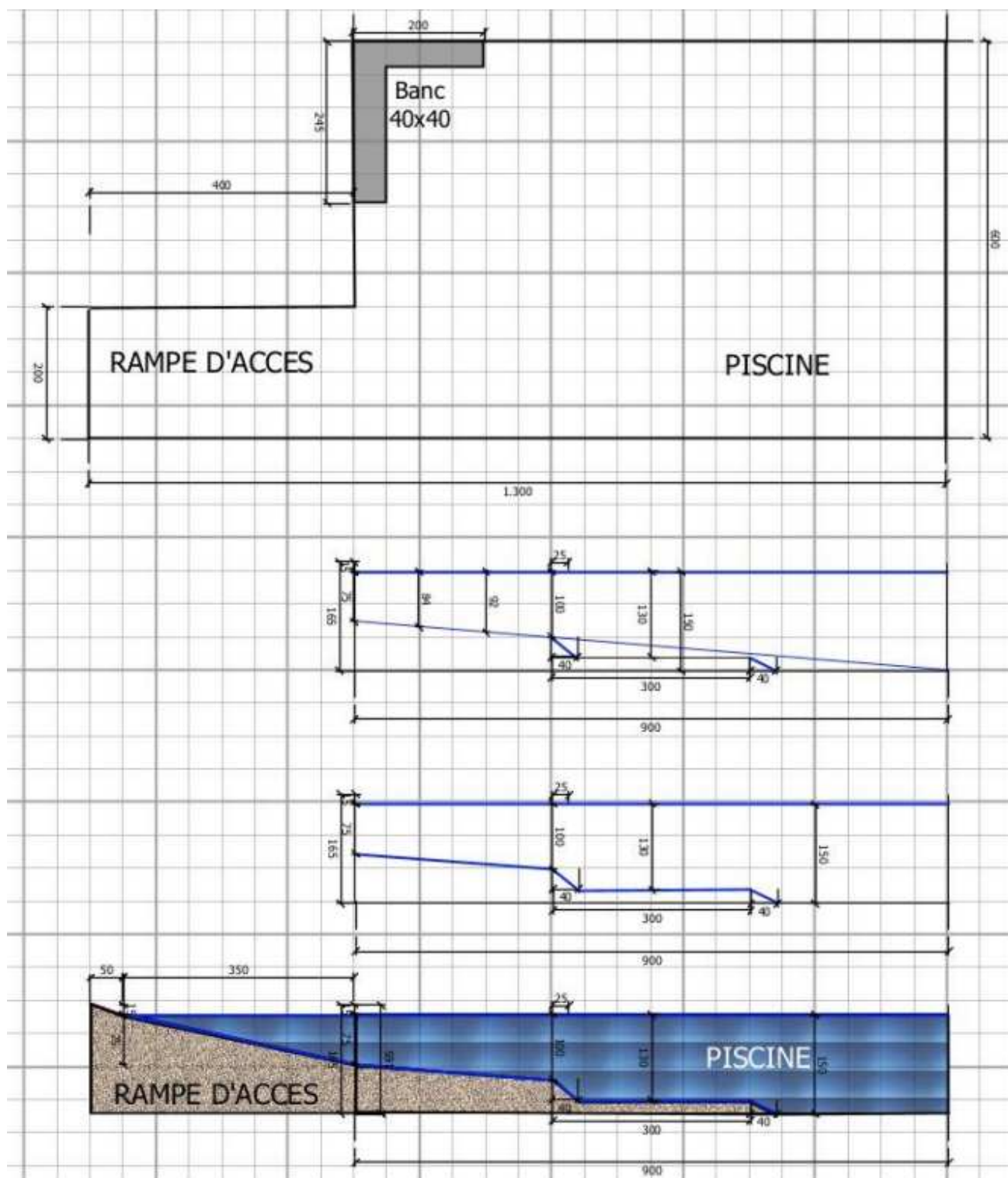
Décalage ASBL - Rue au Bois 11 - 1150 Bruxelles - Belgique

Tél : +32 (0)2 852 74 70 - Gsm : +32 (0)489 550 309

E-mail : [info@decalage.be](mailto:info@decalage.be) - Site web : [www.decalage.be](http://www.decalage.be)

Compte IBAN : BE02 9799 7610 4840 - BIC : ARSPBE22

N° d'entreprise : 0474.896.855 - RPM Bruxelles



## Nos intervenants

### **Notaire:**

Etude Maître Marie Ba

+221 33 957 07 00- +221 33 975 11 75

-Notaire Madame Marie Ba

+221 77 637 15 54 - [memarie.ba@etudemarieba.sn](mailto:memarie.ba@etudemarieba.sn), [memarieba@orange.sn](mailto:memarieba@orange.sn)

-Clerc de Notaire Madame Aminata Dial

+221 77 855 20 81 - [aminata.dial@etudemarieba.sn](mailto:aminata.dial@etudemarieba.sn)

### **Démarches administratives:**

Actes administratifs, nicads, permis de construire et demande de bail ont été traités par, Monsieur Ibou Keïta, topographe et technicien bâtiment.

+221 77 656 44 03, +221 77 996 89 08, [gagnabougou@hotmail.com](mailto:gagnabougou@hotmail.com)

### **Architectes:**

- En Belgique nous avons été conseillés bénévolement par les architectes Mme Christine Schuiten, Mr Philippe Theunissen et Mr Christian Ramette.

- Au Sénégal, Monsieur Barry Thierno de la société GCMi (Génie civil et maintenance industrielle) a finalisé les plans et préparé la demande du permis de construire.

+221 77 412 25 18 - [th5barry@gmail.com](mailto:th5barry@gmail.com)

### **Entrepreneurs:**

-Le mur d'enceinte a été réalisé par Mr Mbaye Sarr de la société R.C.P.C (Rénovation Construction Petite Côte)

+221 77 276 60 93

-La maison du gardien a été réalisée par Monsieur Albert Mendy de la société Balèmp Structure, Architecte et Technicien Bâtiment - Spécialiste de la construction en Terre.

+221 77 613 44 39 - [albertkangams@gmail.com](mailto:albertkangams@gmail.com)

-La maison principale et la piscine sont en cours de construction par Monsieur Diokh Benoît Abou, maître d'œuvre-entrepreneur de construction et rénovation.

### **Ameublement:**

Notre ameublement sera réalisé par le Centre d'Adaptation Sociale de Nianing qui accueille les Enfants du Juge.

+221 33 957 41 01- [casnianing@gmail.com](mailto:casnianing@gmail.com)

-L'atelier de ferronnerie pour les lits, tables de nuit, barres de maintien, transats...

-L'atelier de menuiserie pour les portes, étagères, armoires...

-L'atelier de garnissage et couture pour les matelas, moustiquaires...

### **Conciergerie:**

Les prestations de services: ménage-jardinage-piscine-gardiennage-location seront assurées par la société Niome Service de Madame Amy Niome : +221 77 446 04 74